



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 7 novembre 2022

## A la découverte de grandes villes européennes ...

Chers parents,

Nous proposons cette année à votre enfant un séjour culturel qui lui permettra de découvrir les villes de **Munich, Innsbruck, Vérone, Milan et Turin**.

**Ce voyage se déroulera du 24 au 28 avril 2023.** Le groupe sera logé en auberge et à l'hôtel.

Voici un aperçu du programme.

- lundi 24 avril, 19h : départ du Puy-en-Velay en car

- mardi 25 avril : Visite guidée de **Munich** (centre ville et la Pinacothèque,...) et du château de Nymphenburg

- mercredi 26 avril : En matinée, visite de **Schwaz** (mine d'argent)

L'après-midi, visite guidée d'**Innsbruck**, capitale du Tyrol (Château Impérial, Tremplin Olympique ...)

- jeudi 27 avril : En matinée, visite guidée de **Vérone** (maison de Juliette, arène romaine...)

L'après-midi, visite guidée de **Milan** (le Duomo et ses abords, la Galleria Vittorio Emanuele)

- vendredi 28 avril : le matin, découverte de **Turin** ; l'après-midi, visite du musée Don Bosco au Valdocco

Retour au Puy-en-Velay vers 22h.

**Le prix** réel de ce séjour, sur la base de 50 participants, devrait être de 480€. Cette année, l'APEL St Régis – St Michel a décidé d'apporter une aide de 30€ par enfant participant à un voyage, dans la limite d'un voyage. Ainsi, le montant demandé aux familles devrait être de 450€. Nous vous le communiquerons après les inscriptions et il sera versé en 3 fois. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

**Assurances** : le prix du voyage n'inclut pas l'assurance Annulation.

**Formalités** :

- Pour les élèves de nationalité française :

1 La carte européenne d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte ameli dans la rubrique « Mes demandes »).

2 La Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.

3 L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

- Pour les élèves de nationalité étrangère :

1- un Passeport en cours de validité                      2 - Deux photos d'identité du mineur

3 - Un acte de naissance du mineur en langue originale et traduit en français

4- La carte européenne à demander à la caisse d'assurance maladie

5- L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire du parent signataire

**Inscriptions** : la demande d'inscription ci-jointe doit être retournée au professeur principal avant le vendredi 18 novembre accompagnée d'un premier versement d'un montant de 150€. Le 2ème acompte aura lieu au mois de janvier, et le solde du séjour en mars 2023. Nous précisons enfin que la mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner des sanctions qui le priveront de voyage.

Nous espérons que ce projet saura retenir toute votre attention ; nous vous prions de croire, chers parents, à nos sentiments dévoués.

L'équipe pédagogique

**Coupon à remettre au professeur principal le ..... novembre 2022**

Madame / Monsieur ..... parents de ..... inscrivons notre fils/fille au voyage en Allemagne/Autriche/Italie du 24 au 28 avril 2023 et donnons l'autorisation pour qu'il voyage en car.

Nous réglons le premier acompte de 150€ \* par chèque (1) à l'ordre du Collège St Régis-St Michel / \* en espèces (1)

(1) Rayer la mention inutile

**Signature des parents :**